

Colpo, le 27 juin 2024

Le Maire

A

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil municipal qui se tiendra :

Le MARDI 02 JUILLET 2024 à 19 h 00
Salle de conférence (35 avenue de la princesse)

Ordre du jour :

1. Attribution de subventions aux associations colpéennes – Année 2024.
2. Clôture du budget annexe Lotissement de Kercaër.
3. Actualisation du règlement intérieur du restaurant scolaire municipal.
4. Revalorisation des tarifs du restaurant scolaire.
5. Convention territoriale globale – Avenant de prolongation.
6. Délégation de service public avec l'UFCV – Proposition d'avenant n°03.
7. Autorisation à lancer la consultation de délégation de service public de gestion de l'accueil de loisirs pour la période 2025-2027.
8. Création d'un espace de stockage pour le Centre de Loisirs de Colpo.
9. Travaux d'extension réhabilitation de la mairie de Colpo – Proposition d'avenant n°01.
10. Convention avec le SDEM pour la rénovation de l'éclairage public : rue Bod Skoed, rue An Askol et rue Ar Vammen.
11. Participation financière à la protection sociale des agents.
12. Adhésion au groupement de coordination de GMVA en matière de lutte contre les déchets abandonnés.
13. Compte-rendu des délégations du conseil municipal au maire.
14. Questions diverses.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire de Colpo

Freddy JAHIER



Mairie de Colpo

12, avenue de la Princesse
56390 - Colpo

02 97 66 82 08
mairie@colpo.fr

www.colpo.fr